

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2013

PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
	DREYER	Véronique	conseillère
	JAEGY	Sébastien	conseiller
	ERNY	Michel	conseiller
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mme	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absents excusés : MM. LERCH Christophe (procuration à M. ERNY) - BRETA Christian - Mme ROTHRA Marie-Jeanne (procuration à Mme DREYER)

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 26 septembre
2. Subventions année 2013
3. Révision des loyers 2014
4. Point sur l'avancement des travaux dans la maison communale
5. Fête des personnes âgées
6. Divers

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 SEPTEMBRE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 26 septembre 2013.

2. SUBVENTIONS ANNEE 2013

Les principales recettes de la commune sont en forte baisse. Pour exemple, seule la dotation départementale qui était de 71 500 € en 2008 sera de 51 300 € en 2013, soit une réduction de 30 %. Dans ce contexte il est difficile d'augmenter les subventions communales, monsieur le Maire propose de maintenir les montants versés en 2012.

Après en avoir discuté, le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions de monsieur le Maire, soit :

- Amicale des Pompiers :	380 €
- Musique Echo du Brand :	380 €
- Chorale Sainte-Cécile :	380 €
- Football club FC Mitzach :	380 €
- Bibliothèque de Colmar :	30 €
- Anciens combattants :	50 €
- Ligue contre le cancer :	95 €
- Association des sclérosés en plaques (AFSEP) :	25 €
- Association contre les Myopathies (AFM) :	50 €
- Souvenirs français :	50 €
- Delta vie :	50 €
- Club vosgien	100 €
- Amicale des donneurs de Sang	100 €

Il a aussi été décidé une subvention exceptionnelle de 100 € pour financer le vin d'honneur aux footballeurs locaux qui ont accueilli l'équipe professionnelle des SR Colmar le 23 octobre pour une journée d'animation pour les jeunes.

3. REVISION DES LOYERS POUR 2014

La révision des loyers des maisons communales (maison forestière et maison localisée 58 rue Principale) est basée sur l'indice officiel de référence des loyers.

Ces indices étaient de :

- 123.55 au 13/10/2012
- 124.66 au 23/10/2013
-

soit une augmentation de 0.9 % sur les douze derniers mois.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette hausse. Les loyers révisés à partir du 1^{er} janvier 2014 seront de :

- Maison forestière : 618 € par mois, soit
 - . 3 616 € par an pour la commune d'Husseren-Wesserling ;
 - . 1 289 € par an pour la commune de Malmspach

Pour la maison communale 58 rue Principale, suite aux gros travaux qui y sont réalisés, monsieur le Maire propose un loyer de 650 €. La location prendra effet normalement au 1^{er} février 2014.

Le contrat concernant le loyer du pylône ITAS TIM (réception de la TNT) prévoit la révision de ce loyer selon l'indice officiel de la construction. Ces indices étaient de :

- 1666 au 07/10/2012
- 1637 au 08/10/2013

soit une baisse de 1.74 % qui fixe le loyer 2013 à 1252.50 €

Bois d'affouage : 180 € la corde (sans changement)

Location salle des fêtes (sans changement) :

- Apéritif : 90 €
- Repas 1 journée : 125 € + 50 € pour frais de chauffage le cas échéant
- Week-end : 225 € + 100 € pour frais de chauffage le cas échéant
- Location pour vente 2 jours : 160 €
- Location pour expo ou réunion 1 jour : 55 € + 25 € pour frais de chauffage le cas échéant
- Location pour expo 2 jours : 110 €
- Enterrement : 50 €
- Location petite salle ou appartement : 10 €
- Supplément chauffage : 7 €

4. POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DANS LA MAISON COMMUNALE

Monsieur le Maire fait part aux conseillers de l'avancement des travaux de restauration de la maison communale. Les entreprises sélectionnées se coordonnent bien afin que le chantier avance comme prévu.

5. FETE DES PERSONNES AGEES

La fête de Noël des personnes âgées aura lieu le dimanche 8 décembre.

Mmes Dreyer, Rothra et Brechbiehl s'occupent, comme toutes les années, de la préparation de cette fête de Noël.

6. DIVERS

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciement du Ski Club Ranspach pour la soirée du 5 octobre.

Remerciement de la mairie de Thann suite au vote de la motion pour l'hôpital de Thann.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du rapport mensuel d'activité de la gendarmerie de Felling. Dans ce rapport il apparaissait un nombre important de cambriolages survenus dans le canton de Saint-Amarin. Face à ce constat, il est important que toute la population soit sensibilisée à ces faits divers et que les habitants appliquent les règles basiques de sécurité (fermer à clé les portes, les fenêtres durant la journée en cas d'absence, etc.).

La séance est levée à 22h30.

FRANCK	Bernard	Maire	
--------	---------	-------	--

GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	Absent excusé – Proc à M. ERNY
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	Absent excusé
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	Absente excusée – Proc à Mme DREYER
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	